

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Encore une année de passée ! **2018 aura été particulière à bien des égards.** Tout d'abord on a connu **une météo contrastée entre fortes pluies et pics caniculaires.** Le dérèglement climatique s'est donc rappelé à notre souvenir et de la plus cruelle des façons : la France a connu de nombreuses catastrophes naturelles. Et Louzac Saint André n'a pas été épargné en juin dernier.

Sur le front social, les gilets jaunes ont rappelé à tous et notamment aux niveaux les plus élevés de l'Etat qu'il n'était plus possible d'ignorer **la fracture sociale mais aussi territoriale** qui s'est installée dans notre pays. Ce mouvement est inédit et rien ne sera plus jamais pareil.

Mais la fin de l'année doit être l'occasion, une fois les bilans tirés, de regarder vers l'avenir et donc vers 2019. **Cette nouvelle année devra être l'occasion de se parler de nouveau, de remettre l'humanisme et les territoires au centre de nos préoccupations.** Il faut absolument avoir cet espoir, certes sans optimisme béat mais avec détermination. C'est l'unique façon pour préparer un avenir serein à nos enfants mais aussi d'améliorer nos propres conditions d'existence.

Donc pas de sinistrose, pas de pessimisme exacerbé ni de fatalisme. 2019 devra être une belle année....Nous devons faire en sorte qu'elle le soit !

Quand vous lirez cet éditorial, Noël sera à peine passé. Chacun aura la tête aux préparatifs du Nouvel An et à la formulation de ses bonnes résolutions. **A tous je souhaite une heureuse année.** Chacun a ses propres attentes ; que pour tous elle soient exaucées. **Au nom du Conseil municipal, je vous présente tous nos vœux de santé, bonheur et réussite. Et celle-ci devra être collective car isolés nous sommes peu de chose mais solidaires nous sommes tout, nous sommes la France.**

Lilian JOUSSON

MAIRIE

Les services administratifs de la mairie seront fermés le lundi 31 décembre.

« CAHIER DE DOLÉANCES »

Au moment d'imprimer cette Lettre **les modalités de mise en place par le gouvernement d'un grand débat national jusqu'en mars prochain ne sont pas encore connues.** On ignore donc la forme de cette consultation populaire et de proximité que certains ont déjà dénommé cahier de doléances. Dès que ce sera précisé, **la population en sera informée par notre site internet et dans la prochaine Lettre.**

IBÉRICA

Fermeture jusqu'au 06 janvier inclus.

ASSISTANTE SOCIALE

La Maison Départementale des Solidarités a décidé unilatéralement de ne plus faire de permanence en mairie. En conséquence, **il convient de prendre directement rendez-vous avec l'assistante sociale du secteur** ( 05.16.09.51.25).

THÉÂTRE

La tournée 2019 débute à l'école de Louzac le **samedi 19 janvier.** Cette année est présentée « Le Technicien » d'Eric ASSOUS.

Pour réserver vos places :  06.58.75.45.57 ou par mail (theatre.louzacstandre@wanadoo.fr).

Tarifs : 5 € (-de 12 ans 2,50 €).

VÉLOS VERRES

Les bénévoles de l'association « les Vélos Verres » qui organisent chaque année sur la Commune la randonnée de Grand Cognac, tant pour les marcheurs que pour les vététistes, avaient choisi Louzac Saint André pour leur **opération annuelle de nettoyage de la nature.** Divers dépôts sauvages dans les bois du Poteau ont ainsi pu être supprimés. Environ **7m3 de déchets ont été portés en déchetterie.**

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 14 janvier
- lundi 28 janvier

AGENDA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 07 janvier 14 H 00
Réouverture au public

JUMELAGE

Jeudi 10 janvier 20 H 30
Assemblée générale du Comité de Jumelage
à la salle des fêtes de Louzac

THÉÂTRE

Samedi 19 janvier 20 H 30
Représentation à l'école primaire de LOUZAC
SAINT ANDRÉ (Réservations : ☎ 06.58.75.45.57)

Vendredi 25 janvier 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de
MÉRIGNAC (Réservations : ☎ 06.82.36.06.69)

Samedi 26 janvier 20 H 30
Représentation à LINARS (salle Gimenez)
(Réservations : ☎ 06.58.75.45.57)

Vendredi 1^{er} février 20 H 30
Représentation à l'Abaca de CHERVES
RICHEMONT (Réservations : ☎ 06.58.75.45.57)

Samedi 02 février 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de SAINT
MÈME LES CARRIÈRES
(Réservations : ☎ 06.58.75.45.57)

PAROISSE

Pas de messe en janvier.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

LAMY Théo 24 novembre
BARBREAU Anna Maelia 03 décembre

DÉCÈS :

ROUILLÉ Christiane 19 décembre

PÉTANQUE

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre,
le Louzac Pétanque Club a élu son Bureau :

- Président : Philippe CLÉMENT
- Vice-Président : Laurent CHAPELET
- Secrétaire : Jacques FRACHE
- Secrétaire adjoint : Georges FERCHAUD
- Trésorière : Nicole CLÉMENT
- Trésorier adjoint : Frédéric WATTELLIER
- Membres : Aline VANPOUCKE
Pierre RAFFAUD

POPULATION

Au 1^{er} janvier 2019 les populations légales
retenues par l'INSEE pour la Commune sont :

- population municipale : 1 005
- population comptée à part : 24
- population totale : 1 029

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 19 décembre

- **Décharge sauvage** → Constitution de partie civile et demande de dommages et intérêts auprès du Tribunal d'Angoulême à l'encontre du déposant des déchets.
- **Personnel** → L'embauche d'agents temporaires et la possibilité pour les agents titulaires à temps non complet de faire des heures complémentaires sont autorisées en 2019.
- **Finances** → Vote de la décision modificative N° 4 en investissement pour un montant de 115,40 €.
- **Ibérica** → Revalorisation de loyer (+ 2,35 %) à compter du 1^{er} janvier 2019.
- **Salle des fêtes** → Renouvellement de la convention d'occupation avec Mme PELLERIN pour les séances de gymnastique douce.
- **Association** → Signature d'une convention avec l'Aéromodélisme Club de Louzac pour l'occupation d'un local communal à Saint André.
- **Grand Cognac** → Vote à l'unanimité de la modification des statuts proposée par la Communauté d'Agglomération.
- **Eau et assainissement** → Le conseil prend acte des rapports 2017 présentés par Grand Cognac pour les services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif.

LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'à l'an passé, le 31 décembre était la date butoir pour s'inscrire sur les listes communales. Désormais ce n'est plus le cas.

Les élections pour le Parlement Européen se déroulant le 26 mai 2019, **les inscriptions pourront encore être prises jusqu'en mars**. Mais il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune atteignant ses 16 ans doit se faire recenser en mairie. Si ce n'est pas déjà fait, il suffit de se présenter en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de ses parents.

Ce recensement permet l'organisation de la journée citoyenne mais pas seulement. **L'attestation remise est un document demandé pour passer ses examens, s'inscrire au permis de conduire, etc...** Il est donc essentiel d'accomplir les démarches en temps et en heure.

MAIRIE

Il est rappelé que **les services administratifs de la mairie sont fermés au public les mardi, samedi et dimanche**.